

AGRI LAVITARELLE

33 IMPASSE DE CABANEL

LAVITARELLE

46210 MONTET ET BOUXAL

Tél : 05.65.38.37.20 (3)

Fax :

Internet : agrilavitarelle@agrisanders.fr

SASU au capital de 1 000 EUROS

RCS : 851 678 359

FR 90 851 678 359

Assurance GROUPAMA N° contrat : 40349626-005

MR MOLES PATRICK
LABERNADIE

46120 LABATHUDE

FACTURE N° 0000025568

Code client : Z1007

Date : 31/03/2025

Code article	Libellé	Nbre	Qté	U.V.	PX B HT	Remise	PX N HT	MT HT	T
	BON N° 082984 DU 07/03/2025								
120019	TETINE SACHET X6 7	1.000	1.000	U	5.08		5.08	5.08	02
LUNEOPOP	SEAU LUNEO POP U SEAU 22 KG	1.000	0.022	T	1 895.00		1 895.00	41.69	04
	BON N° 083504 DU 18/03/2025								
A309KNZ	PIERRE SEL KNZ TRADITION 10KG	12.00	12.000	B	6.90		6.90	82.80	04
A309KNZ	PIERRE SEL KNZ TRADITION 10KG	1.000	1.000	B	0.00		0.00	0.00	04

Règlement :

Echéance : 31/03/2025

IBAN : FR76 1120 6000 9500 6073 9348 694

BIC : AGRIFRPP812

Taux TVA	Montant HT	Montant TVA	Net à payer
20.00	5.08	1.02	6.10
5.50	124.49	6.85	131.34
Total	129.57	7.87	137.44

Agrément N° MP00957 pour la distribution de produits
phytopharmaceutiques à usage professionnel et non professionnel.
Consulter les fiches de sécurité <http://quickfds.fr>.

CONDITIONS DE VENTE :

Conformément aux termes de la loi n° 80335 du 12 mai 1980, la marchandise citée sur le présent document est réputée nous appartenir jusqu'à paiement intégral de son prix.

Nos conditions de paiement sont impératives. Tout retard pourra faire l'objet d'une majoration de 1,50 % par mois calculée en sus des conditions prévues. En cas d'intervention contentieuse les frais de recouvrement seront obligatoirement à la charge de l'acheteur. Il sera appliqué à titre de dommage intérêts et de clause pénale une indemnité de 15 % de la somme impayée. Pour tout paiement après la date d'échéance une indemnité forfaitaire de 40 euros sera appliquée. En cas de litige le Tribunal du siège est seul compétent.